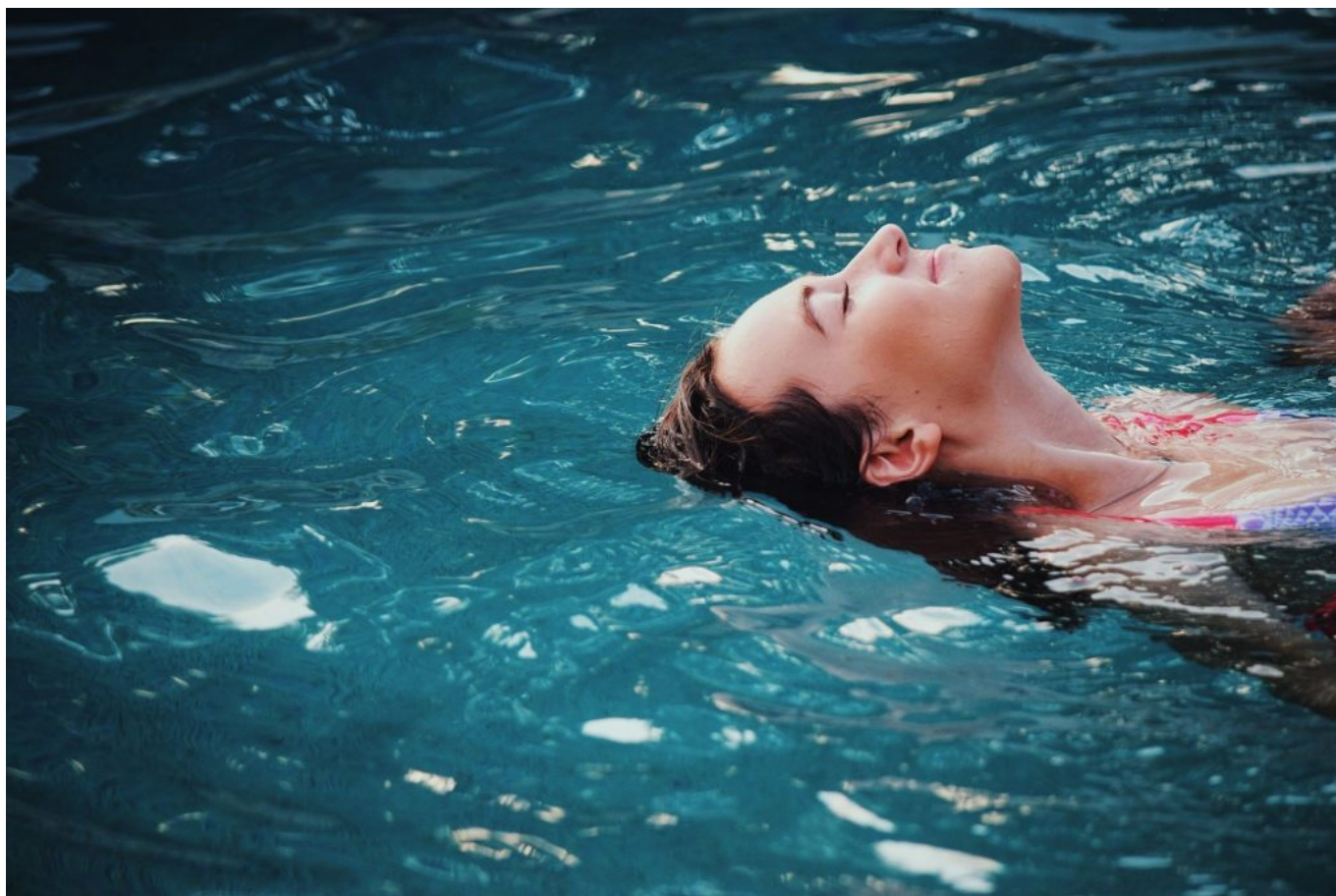


Écrit par le 22 novembre 2024

Isle-sur-la-Sorgue : le calendrier de réouverture de la piscine municipale



Fermée depuis plusieurs mois, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue s'apprête à rouvrir ses portes pour le plus grand plaisir des familles, des nageurs passionnés et des associations. Le plan de réouverture de l'équipement se dessine en 3 phases :

Jusqu'au 9 juin. La piscine est interdite aux adultes, elle est réservée aux publics scolaires dans le cadre de l'initiation à la nage avant l'été et aux licenciés mineurs pour une pratique encadrée.

À partir du 9 juin. Lundi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mardi et jeudi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mercredi : 12h-13h30 et 16h-18h30 ; vendredi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; samedi : 12h-13h30 et 14h-16h ; dimanche : 9h-10h15 et 10h30-11h45.



Écrit par le 22 novembre 2024

Ces créneaux sont accessibles dans le respect du protocole sanitaire, en respectant une jauge maximale de 32 personnes par créneau et en s'inscrivant préalablement en ligne sur www.islesurlasorgue.fr/mes-rendez-vous-en-ligne

À partir du 1er juillet. Ouverture du lundi au dimanche, de 10h à 19h sans interruption, sur bassins intérieur et extérieur et sans réservation, en respectant une jauge de 350 personnes en instantané.

L.M.